

### RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTIONS 2021-2023 ET NOUVEAU PLAN D'ACTIONS 2024-2026

### I. <u>CONTEXTE GENERAL</u>

L'égalité entre tous les citoyens est un principe qui figure à l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution du 4 octobre 1958, et le législateur a souhaité donner une priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La loi du 4 août 2014 « pour l'égalité entre les femmes et les hommes » impose aux collectivités de plus de 20 000 habitants de produire un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce rapport établit un état des lieux comparatif en genre concernant, la répartition des agents, les titularisations et avancements, les départs en formation, le temps de travail, la répartition des postes de direction ou la rémunération.

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique renforce les obligations des collectivités territoriales en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- Etablissement d'un plan d'actions pluriannuel dont la durée ne peut excéder 3 ans renouvelables
- La mise en place d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le cadre de l'élaboration des lignes directrices de gestion (LDG)
- L'obligation de mise en œuvre d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes.

Le plan d'actions pluriannuel doit comporter des mesures visant à :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;

- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Le plan d'actions est élaboré sur la base des données issues de l'état de la situation comparée des femmes et des hommes du rapport social unique établi chaque année.

Le plan d'actions égalité femmes hommes 2021-2023 arrive à échéance.

Le plan pluriannuel d'actions 2024-2026 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est joint en annexe. Ce plan a été élaboré en concertation avec l'organisation syndicale représentative du personnel et présenté au Comité Social Territorial lors de sa séance du 10 novembre 2023.

En application du décret n° 2020-528 du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'actions relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique, le plan d'actions définit la stratégie et les mesures destinées à réduire les écarts constatés. Il précise les objectifs à atteindre, les indicateurs de suivi et le calendrier de mise en œuvre.

D'autre part, la Ville est pleinement engagée pour l'égalité femmes hommes dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, elle agit en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, et promeut l'égalité entre les femmes et les hommes sous tous ses aspects et notamment en matière culturelle et sportive.

# II. POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DE LA VILLE EN MATIERE D'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les données présentées sont issues de l'état de la situation comparée des femmes et des hommes du rapport social unique au 31 décembre 2022.

### Répartition femmes-hommes dans les indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle

Au 31 décembre 2022, l'effectif de la Ville était de 1 199 agents titulaires et 468 agents contractuels, sur un emploi permanent rémunéré, soit un total de 1 667 agents dont 1 077 femmes et 590 hommes.

Emplois permanents	Femmes	Hommes	TOTAL
Fonctionnaires et stagiaires	734	465	1077
Répartition en % des fonctionnaires	68%	32%	100%
Contractuels	343	125	468
Répartition en % des contractuels	73%	27%	100%

Total général	1077	590	1667
Répartition totale Femmes/Hommes en %	65%	35%	100%

La part des femmes représente 65% des emplois contre 35 % pour celle des hommes. Le taux de féminisation est identique à celui de 2021.

La répartition des agents par genre et par catégorie est la suivante :

Répartition par catégorie	Femmes		Hommes		TOTAL
Catégorie A	134	74%	48	26%	182
Catégorie B	232	71%	95	29%	327
Catégorie C	711	61%	447	39%	1157
TOTAL	1077		590		1667

Le taux de féminisation est majoritaire dans toutes les catégories.

En ce qui concerne la répartition des agents par genre et par filière, on constate que les femmes sont largement majoritaires dans la filière médico-sociale (99%) et la filière administrative (86%). Elles sont majoritaires également dans la filière culturelle (68%) et dans la filière animation (60%).

Répartition par filière	Femmes	Hommes	TOTAL
1) Administrative	228	37	264
2) Animation	194	129	323
3) Culturelle	69	33	102
4) Emplois Fonctionnels	2	3	6
5) Médico-Sociale	360	5	365
6) Police municipale	14	51	65
7) Sportive	4	17	21
8) Technique	206	315	521
TOTAL	1077	590	1667

Les femmes âgées de 40 ans et plus représentent 70% des agents féminins, les hommes de la même tranche d'âge représentent 73% des agents masculins.

Répartition par tranche d'âge	Femmes	Hommes	TOTAL
Moins de 30 ans	120	53	173
De 30 à 39 ans	198	105	303
<b>De 40 à 49 ans</b>	315	174	489
Plus de 50 ans	444	258	702
TOTAL	1077	590	1667

En ce qui concerne la répartition des genres par temps de travail, on constate que les femmes sont encore majoritaires dans les emplois à temps partiel ou temps non complet.

Répartition par temps de travail	Femme	Homme	TOTAL
Temps complet (100%)	890	532	1422
Temps non complet	187	58	245
TOTAL	1077	590	1667

Par ailleurs, en 2022, il y avait 154 conventions de télétravail signées qui concernaient 124 femmes et 30 hommes.

Le plan pluriannuel d'actions 2024-2026, joint en annexe, présente, en détail, dans sa 1<sup>ère</sup> partie, la situation comparée, au 31 décembre 2022, entre les femmes et les hommes au niveau communal, interdépartemental et national.

### Proposer des formations à l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre de la promotion de l'égalité femmes-hommes dans la gestion et le pilotage des ressources humaines pour une exemplarité en interne, la Ville Adhère depuis 2021 au Centre Hubertine Auclert pour une cotisation annuelle de 3000€.

Organisme associé à la Région Ile de France, le Centre Hubertine Auclert est le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes.

Il a pour principaux objectifs la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Il propose notamment des formations à destination des collectivités territoriales.

Dans le cadre du dispositif de la cellule de signalement contre les violences, des formations ont été effectuées en 2023 à destination des membres de ladite cellule :

- Prévenir et lutter contre les violences en tant que collectivité employeuse, formation dispensée par le Centre Hubertine Auclert d'une journée destinée aux parties prenantes du dispositif de signalement et de traitement des violences sexuelles et sexistes (service social du personnel, service prévention et organisations syndicales);
- Formation des référents aux obligations légales à la prise en charge des signalements et à l'enquête administrative pour 10 participants sur 1 journée ;
- Violences sexuelles et sexistes d'une journée pour 5 participants ;
- Prévenir le harcèlement moral et sensibiliser ses collaborateurs, formation dispensée par l'organisme ORSYS pour 10 participants sur 1 journée.

Dans le cadre de formations relatives à l'égalité femmes-hommes à destination des encadrants pour agir en faveur de l'égalité professionnelle :

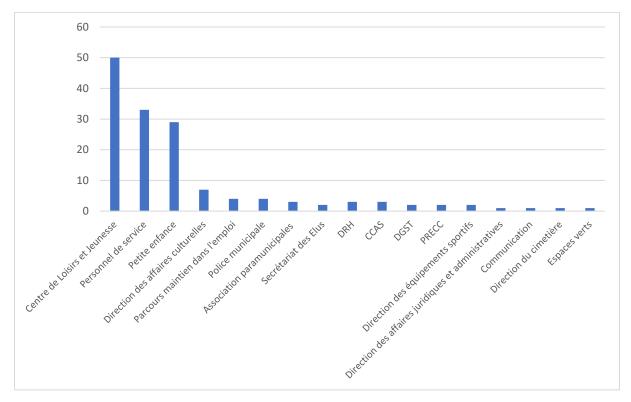
- La formation « Convaincre du bien-fondé des politiques locales » sera à nouveau proposée en 2024 et dispensée par le Centre Hubertine Auclert sur une journée.

- Une formation relative aux dispositifs réglementaires et aux enjeux de l'égalité professionnelle est prévue dernier trimestre 2023 pour 10 participants internes à la collectivité et sera dispensée par le CNFPT.

### L'accompagnement du service social à destination du personnel communal

Le service social du personnel reçoit et accompagne les agents municipaux sur les problématiques de la vie quotidienne et du travail. Il se situe donc à l'interface de la vie professionnelle et la vie personnelle.

En 2022, les assistantes sociales du personnel ont réalisé 613 entretiens auprès de 196 agents dont 148 étaient des femmes et dont la majorité travaille au sein de la direction de la petite enfance, du service animation ou du personnel de service. 139 d'entre elles étaient des agents de catégorie C.



Le profil type d'une femme reçue au sein du service social du personnel est le suivant : il s'agit d'une femme âgée entre 36 et 44 ans, ayant un ou plusieurs enfants dont elle assure seule l'éducation (famille monoparentale), travaillant dans l'animation, agent de catégorie C, dont le salaire moyen se situe entre 1000 et 1599 euros et cumulant principalement des difficultés administratives, de logement et financières. Plusieurs dispositifs ont été actionnés pour accompagner au mieux les femmes travaillant pour la Ville de Levallois :

- des demandes d'aides financières ont été sollicitées auprès des organismes concernés ;

- des demandes de logement social, recours DALO (Droit au Logement Opposable) ont été instruits ainsi que des demandes d'hébergement auprès de la plateforme nationale du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation);
- des dossiers auprès de la maison départementale des personnes handicapées ont été déposés;
- le service social du personnel a accompagné les agents dans le cadre de l'ouverture de leurs droits auprès de la CAF, de la CPAM etc...;
- les assistantes sociales ont également accompagné les agents dans le cadre de leurs difficultés liées aux enfants (soutien financier, soutien à la parentalité, aide dans la recherche du mode de garde, aide à l'instruction de dossiers pour les enfants en situation de handicap...);
- aide à la constitution d'une requête auprès du Juges aux Affaires Familiales.

Sur les 148 femmes reçues au cours de l'année 2022, 5 d'entre elles étaient victimes de violences conjugales et/ou familiales. Des orientations auprès d'associations spécialisées telles que l'Escale ont été effectuées ou préconisées.

## III. <u>LES ACTIONS DE LA VILLE SUR SON TERRITOIRE EN FAVEUR DE</u> l'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La municipalité œuvre également au quotidien, au travers de ses politiques publiques, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

## <u>Développer les politiques en matière d'égalité dans le milieu sportif et culturel et sensibiliser le jeune public levalloisien</u>

Le service Archives et Documentation, dans l'objectif de faire connaître le rôle et l'implication des femmes dans l'Histoire, a réalisé les actions suivantes :

- La production et diffusion de podcasts sur la chaine « Il était une fois... Levallois » sur des personnalités comme Fréhel et Lys Gauty.
- Le circuit des personnalités inhumées au cimetière municipal se fait à parité entre les hommes et les femmes.
- A la demande de la Direction du développement économique, une liste des levalloisiennes célèbres a été établie dans le cadre de l'exposition « Elles sont notre histoire » pour une exposition sur les grilles de l'Hôtel de Ville. Maryse Hilsz et Violette Szabo ont figuré parmi les personnalités retenues.
- Lors des journées européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2023, la liste électorale de 1945 a été présentée au public comme trace de l'Histoire. Il a été indiqué qu'il s'agit de la première fois où les femmes sont inscrites sur les listes électorales (droit de vote en août 1944).

- Le speed dating sur Gustave Eiffel, lors des journées du patrimoine, a mis en avant la sphère familiale. Des archives ont été présentées concernant son épouse, Marguerite Gaudelet inhumée au cimetière et sa fille Valentine, née à Levallois.
- Les publications sur le thème du 11 Novembre s'attache à présenter le rôle des hommes au front (carnets de poilus) mais également l'implication des femmes à l'arrière (Hôpital auxiliaire et usine de munitions).
- A l'initiative de la Direction de la vie scolaire, un rendez-vous mensuel est proposé en direction d'un public scolaire. Ce rendez-vous permet à une classe de visiter l'Hôtel de Ville puis d'être reçue par Madame Le Maire pour un temps d'échange sur ses mandats.

La médiathèque Gustave-Eiffel a organisé des conférences :

- Droits des femmes : quel bilan en Europe ?

Le samedi 11 mars 2023 a eu lieu une conférence animée par Amandine Clavaud, responsable Europe et directrice de l'Observatoire Égalité femmes-hommes de la Fondation Jean-Jaurès, Explosion des violences conjugales et intrafamiliales, accès à la contraception et droit à l'avortement entravés, sous-représentation dans les instances de décision... La crise sanitaire a provoqué une forte régression des droits des femmes en Europe, particulièrement au sein des États de l'Union européenne les plus conservateurs. Amandine Clavaud en dresse le bilan, analysant la portée des réponses des pouvoirs publics et appelant à intégrer, de manière urgente, la dimension du genre dans la gestion des crises.

- Ma France, c'est Joséphine

Le samedi 3 juin 2023 a eu lieu une conférence animée par Jennifer Guesdon-Plessis, journaliste, communicante et femme engagée dans la défense de sujets tels que l'antisémitisme, les libertés fondamentales et la solidarité.

Persuadée que Joséphine Baker incarne par son exemplarité l'esprit des lumières et l'universalisme à la Française, elle crée la campagne citoyenne "#Osez Joséphine" pour mobiliser l'opinion et proposer au Président de la République son entrée au Panthéon.

À travers cette conférence, elle raconte en images la vie hors-norme de cette artiste et militante, les coulisses de cette campagne et pourquoi l'entrée de Joséphine Baker au Panthéon résonne plus que jamais au cœur de l'actualité.

### Le Salon du Roman Historique

Le salon du Roman Historique, pour sa  $12^{\text{ème}}$  édition pour partie consacrée à l'Histoire des femmes, s'est déroulé les  $1^{\text{er}}$  et 2 juillet dernier, sous la présidence de Madame Annick Cojean. Grand reporter au *Monde*, biographe de Simone Veil et Gisèle Halimi, confidente médiatique d'Isabelle Adjani, Patti Smith, Gloria Steinem, Françoise Héritier ou Mona Ozouf et dernière journaliste à interviewer Diana Spencer : tout au long de sa carrière, Annick Cojean s'est approchée des grandes femmes de notre temps. Lauréate du prix Albert-Londres en 1996 pour sa série de reportages *Les Mémoires de la Shoah*, elle en préside le jury de 2010 à 2020. Journaliste "tout terrain", oscillant de la culture, aux sujets de société, à la géopolitique mondiale, Annick Cojean place les valeurs féministes qui sont siennes au cœur de son travail et de son œuvre.

Dans le cadre du Salon du Roman Historique, des rencontres ont eu lieu entre Annick Cojean, présidente du salon, avec notamment, Sophie Couturier autour du thème « de Simone Veil à Gisèle Halimi, le combat des femmes » et Marjane Satrapi sur le thème « Femmes d'Iran : l'Histoire en marche ».

La politique sportive est menée principalement par le LSC (Levallois Sporting Club), association sportive de la Ville de Levallois.

Toutefois, il convient de mentionner, à l'initiative de la Ville, la Levalloisienne, course solidaire créée en 2021. Cette course a pour vocation d'associer le sport et l'égalité femmes-hommes ainsi que le combat face aux maladies féminines. La première édition en faveur de l'Institut Rafaël, avait réuni près de 1 800 participants. En 2022, ce sont près de 2 800 participants qui ont répondu présents à cette deuxième édition, dont plus de la moitié étaient des femmes. En 2023, la 3ème édition, au profit de la fondation Recherche Alzheimer a rassemblé 3 400 coureurs dont plus de la moitié étaient des femmes, sur des parcours de 10 km, 5 km et 3 km ainsi qu'une marche de 3 km.

La Levalloisienne, est désormais bien installée dans le calendrier évènementiel de la ville de Levallois, et s'inscrit dans le temps comme la course porteuse des combats tels que l'égalité femmes-hommes.

Dans le cadre de sa politique sportive de la Ville de Levallois, notamment de soutien au sport de haut niveau et au sport féminin, la Ville de Levallois a accompagné durant plusieurs saisons le Levallois Sporting Club dans son souhait de développer la pratique du volleyball féminin. Le LSC Volley est parvenu à intégrer le championnat de France professionnel de première division, la Ligue A.

En septembre dernier, le Levallois Sporting Club et la SA SFPSC ont noué des discussions en vue de rapprocher leurs énergies. Ainsi, une équipe professionnelle féminine de Volley, le Club des Mariannes92, a été constituée pour jouer les premiers rôles en Ligue A féminine, comme en coupe d'Europe.

Les matchs de championnat à domicile se jouent au Palais des Sports Marcel-Cerdan.

#### Favoriser et accompagner l'entreprenariat des femmes

Le Pôle Relations Entreprises, Commerces et Carrières de la Ville de Levallois a engagé sur 2023 des actions événementielles destinées à promouvoir la place et l'engagement des femmes en milieu professionnel. Cette année, ces actions ont été dirigées tant à destination des femmes en poste qu'en recherche d'emploi, ainsi qu'auprès du grand public.

#### **Ateliers Emploi: Parcours Femmes**

Levallois Emploi, mobilisant aux côtés de ses équipes des coachs solidaires œuvrant pour accompagner les candidats vers l'emploi, va développer sur cette fin d'année un parcours

d'ateliers spécifiquement dédié aux femmes et les soutenir dans leurs démarches professionnelles. Les candidates vont ainsi bénéficier de 5 séquences de 3h hebdomadaires (début du parcours en décembre) pour dépasser leurs croyances limitantes, redécouvrir et valoriser leurs talents afin de construire un projet professionnel qui leur ressemble. La force du collectif est d'aller puiser des ressources qui vont être mises en lumière et partagées afin de faire grandir l'estime de soi de chacune des participantes.

### 4ème édition de la Journée ExpérientiELLE

La Journée ExpérientiELLE est un événement professionnel porté avec POLD et visant à promouvoir la parité en entreprises, la gestion de carrières et l'entreprenariat féminin.

Pour sa 4ème édition, le 14 juin 2023 à l'hôtel Evergreen, réunissant près de 500 inscrites, c'est une occasion exceptionnelle pour les participantes de développer leur réseau d'affaires entre femmes dirigeantes et autour des réseaux professionnels partenaires.

A travers un bouquet d'animations mêlant conférences, ateliers et séquences de networking, cette rencontre a concentré une nouvelle fois près de 50 partenaires et intervenants, parmi lesquels une quinzaine de réseaux féminins (l'association levalloisienne L'Lead, Force Femmes, Femmes Chefs d'Entreprises, Women in Leadership, etc...) et des personnalités dirigeantes de grandes entreprises locales comme SAP, Webedia, Butagaz et d'autres à l'image de Total ou Engie...

### Exposition photographique « ELLES SONT NOTRE HISTOIRE »

Afin de sensibiliser le grand public et plus particulièrement la jeune génération sur les questions de parité, le Pôle Relations Entreprises, Commerces et Carrières a, une nouvelle fois, développé une grande exposition photographique sur les grilles des jardins de l'Hôtel de Ville durant l'été (juin et juillet). L'exposition photographique ELLES SONT NOTRE HISTOIRE, a présenté 30 portraits de femmes, parfois méconnues et pourtant ô combien exemplaires, qui ont traversé notre actualité à travers le temps. Par la mise en lumière de leur passion, leur engagement, leur combat, leur vie, les clichés exposés, provenant de reportages sélectionnés avec Paris Match, ont immortalisé bien plus que leur histoire. Ces femmes sont, trop souvent malgré elles, ont été ou sont toujours le symbole des tournants qui bouleversent encore nos sociétés.

### Promouvoir une politique égalité et lutter contre les violences faites aux femmes

Depuis le début de l'année 2023, les policiers municipaux sont intervenus à 39 reprises sur des situations de violences conjugales, familiales ou intra familiales :

- 19 interventions pour des différends familiaux
- 12 interventions pour des différends entre époux/concubins
- 8 interventions pour des violences conjugales

Depuis l'année dernière, la nomination d'une référente « violences conjugales », au sein de la Ville, a permis de renforcer le partenariat avec la Police Nationale et le référent BLPF (Brigade Locale de Protection de la Famille). Ainsi, 7 femmes ont été reçues en 2023 par la référente Ville « violences conjugales ».

Dans le cadre d'actions de prévention et notamment de la lutte contre la violence faite aux femmes, un stage de sensibilisation aux techniques de self-défense, exclusivement réservé aux

femmes, se tiendra le dimanche 17 décembre de 14h30 à 15h30, à la salle De Herdt du Palais des sports Marcel Cerdan.

Par ailleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne au quotidien les personnes en situation précaire afin de lutter contre le non-recours et assurer une égalité d'accès aux droits indépendamment de leur genre.

Ainsi, dans le cadre de sa mission d'accès aux droits, en janvier 2023, le CCAS en partenariat avec le Service de Solidarité Territoriale Clichy/Levallois a mis en place une permanence physique d'accès aux droits à Levallois (espace permanences) pour les administrés en difficulté.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, en novembre 2022, la Ville, en lien avec le CCAS, a souhaité amplifier l'accueil en faveur des femmes victimes de violences et de leurs enfants en confiant gracieusement la gestion des locaux (le Relais) à l'Association « L'Escale-Solidarité Femmes ». Cette Association accueille, accompagne et héberge, exclusivement et durant toute l'année, des femmes victimes de violences conjugales (11 places pour 5 familles).

La municipalité affirme sa volonté de poursuivre dans les prochaines années son engagement en faveur de l'égalité femmes- hommes au travers de ses politiques publiques.